

EPREUVES DU CONCOURS EXTERNE D'ACCES AU CORPS DES INGENIEURS DU CONTROLE DE LA NAVIGATION AERIEENNE

Coefficient Durées

1° Epreuves écrites obligatoires :

- Français - Philosophie	2	4H
- Physique ou Physique chimie	2	4H
- Mathématiques	2	4H
- Anglais	3	3H

2° Epreuve écrite obligatoire à option :

Au choix pour la filière M.P.

- Informatique ou Sciences industrielles	3	4H
--	---	----

Pour la filière P.C.

- Modélisation de systèmes physiques ou chimiques	3	4H
---	---	----

Pour la filière P.S.I.

- Sciences industrielles de l'ingénieur	3	4H
---	---	----

3° Epreuve écrite facultative de langue vivante étrangère :

- allemand, arabe, espagnol, italien, portugais ou russe	Bonus	1H
--	-------	----

4° Epreuves orales obligatoires d'admission

- Mathématiques	2	
- Physique	2	
- Chimie	2	
- Anglais	2	
- Travaux d'initiative personnelle encadrée	2	
- Entretien devant un jury	3	

*L'organisation, la nature et les programmes de chaque épreuve sont consultables en ligne sur le site internet des concours communs des instituts nationaux polytechniques.

Nul ne peut être déclaré admissible s'il n'a participé à l'ensemble des épreuves écrites obligatoire d'admissibilité et obtenu à l'épreuve d'anglais une note au moins égale à 8 sur 20 et aux autres épreuves écrites une note au moins égale à 5 sur 20.

Nul ne peut être déclaré admis s'il n'a participé à l'ensemble des épreuves orales d'admission et obtenu un total de points au moins égal à 230 pour l'ensemble des épreuves ainsi qu'une note au moins égale à 12 sur 20 à l'épreuve orale d'anglais, une note au moins égale à 8 sur 20 à l'épreuve orale d'entretien avec le jury et une note au moins égale à 5 sur 20 aux épreuves orales de mathématiques et physique.

(* les programmes complets des épreuves de ce concours sont disponibles sur le site de l'Ecole Nationale de l'Aviation Civile (<http://www.enac.fr/documents/concours/icna.pdf>))